

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 DÉCEMBRE 2025

Publiée sur le site Internet de la Ville : 18 décembre 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 décembre 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : Mme Sandrine BERTHET

Membres présents : 33

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, Mme Marion CARRIER, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. Tarik EZ ZAJJARI, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-François DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Maryam EL GUIZANI, Mme Marie BRUNET, M. Stevens BOBI, Mme Véronique BOUCHER, M. Rémi COURT, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Mme Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Monsieur Roger MAZANA

Membres ayant donné pouvoir : 5

M. Marc DUBIEF pouvoir à Mme Martine CHAREYRE
Mme Anne-Lise LANSIQUE pouvoir à M. Stevens BOBI
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Lucile MOREL
Mme Anne-Laure BADIN pouvoir à M. Rémi COURT
Madame Claire DURAND MOREL pouvoir à Monsieur Roger MAZANA

Membres absents: 5

M. Fatih DEMIRAY, M. Jean-Baptiste DOZOLME, M. François-Xavier PENICAUD, M. Hervé THIBAUD, Madame Nesrine MECHKAR

Délibération n°20251211DEL46

POLITIQUE DE LA VILLE

Convention de mise à disposition et de partenariat pour la gestion d'un Ilot nature

RAPPORTEURE : MME EVELYNE BRUNET

Mesdames, Messieurs,

Afin d'améliorer l'environnement du quartier de Terraillon, les partenaires du ~~Contrat de ville apportent leur~~ concours financier et technique à des opérations relatives à des aménagements « ~~qui favorisent la vie en ville et la vie dans la ville~~ vivre ensemble» dans le périmètre d'opération de renouvellement urbain.

Ainsi, sur le terrain sis 11 rue Suzanne Melk, la Métropole de Lyon et la Ville de Bron ont souhaité créer un îlot de nature urbaine. Ce terrain, propriété de la Métropole, fait l'objet d'une convention d'occupation temporaire avec la Ville de Bron.

La Ville et l'association RIB ont co-construit avec les habitants ce projet.

Le jardin « îlot nature » comprend désormais 36 parcelles privatives, 3 bacs surélevés, une parcelle collective ainsi qu'un poulailler et une cabane de jardin.

Les bacs et la cabane de jardin ont fait l'objet, pour leur construction, de chantiers jeunes et participatifs avec les habitants.

Il est proposé poursuivre la dynamique entreprise avec l'association RIB avec pour objectif principal partagé de travailler à l'autonomisation du collectif des jardiniers dans la gestion du lieu.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition exclusive du domaine privé de la Ville et de partenariat avec l'association RIB pour la gestion de l'îlot nature.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémie BREAUD